

2012_A136

OBJET : Institution - Election d'un Vice-président

Le 25 octobre 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase Font d'Aurumy, Chemin des Vertus à Fuveau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 19 octobre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENNOUR Dahbia - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BORDET André - BOULAN Michel - BOUTILLOT Guy - BOYER Michel - BRAMI Héliot - BRAMOULLÉ Gérard - BRUNET Danièle - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHORRO Jean - CIOT Jean-David - CONTE Marie-Ange - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FILIPPI Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GARNIER Eliane - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINDE André - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LICCIA Marcel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURICE Jany - MICHEL Marie-Claude - MOINE Anne - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - ORCIER Annie - PATOT Gérard - PERRIN Jean-Claude - PIN Jacky - PIZOT Roger - PORTE Henri-Michel - QUARANTA Alain - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TRINQUIER Noëlle - VALETA Marie-José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : AREZKI Alain suppléé par MENGEAUD Julien - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur - POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à CONTE Marie-Ange - BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à FILIPPI Claude - BONTHOUX Odile donne pouvoir à BRAMI Héliot - BUCCI Dominique donne pouvoir à PATOT Gérard - CHEVALIER Eric donne pouvoir à BRUNET Danièle - DILLINGER Laurent donne pouvoir à DECARA Yannick - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - FOUQUET Robert donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - JONES Michèle donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à DELOCHE Gérard - LOUIT Christian donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - MAURET Jacques donne pouvoir à JAUME Emmanuelle - MERGER Reine donne pouvoir à GERACI Gérard - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à GARÇON Jacques - NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à CHORRO Jean - PAOLI Stéphane donne pouvoir à BENNOUR Dahbia - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BENON Charlotte - PIERRON Liliane donne pouvoir à TAULAN Francis - TERME Françoise donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - TONIN Victor donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : DEVAUX Pierre - GOURNES Jean-Pascal - LONG Danielle - MERSALI Malik - MICHEL Claude - POITOU Frédéric - RENAUDIN Michel - ROVARINO Isabelle

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2012

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Election d'un Vice-président
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2011_A018 en date du 14 avril 2011, le Conseil de Communauté a décidé d'arrêter à 43 le nombre de Vice-présidents et à 17 le nombre des autres membres du Bureau.

Monsieur Jean-Pierre SAEZ, Maire de Venelles, a été élu Vice-président de la Communauté du Pays d'Aix par délibération n° 2009_A140 du 29 juillet 2009.

Suite au décès de Monsieur Jean-Pierre SAEZ, le 14 juillet 2012, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-président au sein du Bureau communautaire.

Exposé des motifs :

L'article L.5211-10 alinéa 1^{er} du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Bureau des établissements publics de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Par délibération n°2011_A018 en date du 14 avril 2011, le Conseil de Communauté a décidé d'arrêter à 43 le nombre de Vice-présidents et à 17 le nombre des autres membres du Bureau.

Suite au décès de Monsieur Jean-Pierre SAEZ, Maire de Venelles, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-président au sein du Bureau communautaire, conformément à l'ordre du tableau résultant de la délibération n°2009_A139 du 29 juillet 2009, modifiée par la délibération n°2011_A018 du 14 avril 2011.

Visas

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.2122-2, L.2122-10, L.5211-2 et L.5211-10 ;

VU la délibération n°2009_A139 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et des autres membres du Bureau communautaire ;

VU la délibération n°2009_A140 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 procédant à l'élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau ;

VU la délibération n°2011_A018 du Conseil communautaire du 14 avril 2011 modifiant le nombre de Vice-présidents et des autres membres du Bureau communautaire ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 11 octobre 2012.

Dispositif

Au vu de ce qui précède, je vous demande, mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **PROCEDER** à l'élection d'un Vice-président au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Scrutin n°1 :

1^{er} tour

Ont fait acte de candidature :

- Robert CHARDON
-

Inscrits : 164	Blancs et nuls : 8
Votants : 136	Exprimés : 128

Ont obtenu au premier tour :

- M. Robert CHARDON 128 voix ;
- voix

M. M^{me} R. CHARDON est proclamé(e) élu en qualité de vice-président.

• • •

2^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

-
-

Inscrits :	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

Ont obtenu au premier tour :

- voix ;
- voix

M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de vice-président.

• • •

3^{ème} tour

Ont fait acte de candidature :

-
-

Inscrits :	Blancs et nuls :
Votants :	Exprimés :

Ont obtenu au premier tour :

- voix ;
- voix

M. Mme est proclamé(e) élu en qualité de vice-président.



Ont signé le Président et le Secrétaire de séance



OBJET : Institution - Election d'un Vice-président

Le Conseil de Communauté est appelé à procéder à la désignation d'un Vice-président, le Conseil communautaire a élu, suivant les résultats collationnés, ci-après intégralement retranscrits.

Scrutin n°1

A fait acte de candidature :

- Monsieur Robert CHARDON

Inscrits : 144	Blancs et nuls : 8
Votants : 136	Exprimés : 128

A obtenu au premier tour :

- Monsieur Robert CHARDON : 128 voix

Monsieur Robert CHARDON est proclamé élu en qualité de Vice-président.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

14 NOV. 2012

